

Sommaire

- 1. Le tableau de bord du portail famille
- 2. Les démarches en ligne
- 3. La réservation des activités
 - 3.a. Réservation en semaine réelle
 - 3.b. <u>Réservation en semaine type</u>

Le portail famille est accessible depuis votre ordinateur, votre smartphone ou tablette (Apple et Android).

Pour un confort de navigation optimal, nous vous conseillons d'utiliser l'un des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Edge ou Safari.

Pour nous contacter : portailfamille@villebon-sur-yvette.fr

1. Tableau de bord du portail famille

1. Menu « Mon foyer »

Retrouvez ici vos informations, celles de vos enfants et les démarches en ligne

Ð

2. Accueil Portail Famille

Cliquez ici pour revenir à la page d'accueil du portail famille à chaque fois que vous souhaitez fermer une fenêtre

3. Notifications/ Messagerie

Retrouvez ici vos différents échanges avec les services de la ville

4. Informations pratiques

Tout au long de l'année, vous pourrez y retrouver des formulaires en ligne (prélèvement automatique, études...)

5. Actualités

Retrouvez ici toutes les actualités partagées par les services municipaux



1. Tableau de bord du portail famille

6. Payer ma facture

35,00€

Retrouvez ici vos factures et accédez au paiement en ligne

0,00€

De

7. Réservations

Impayée

Calendrier vous permettant de réserver ou d'annuler des créneaux d'activités périscolaires : garderies, cantine, accueil de loisirs, Bouge ta ville ...

8. Mes données personnelles

Permet de modifier votre mot de passe et de consulter vos informations personnelles



2. Les démarches en ligne

Progressivement, durant l'année scolaire, de nouvelles démarches en ligne apparaîtront dans l'onglet Menu « Mon foyer » :

La plupart des démarches que vous pouvez réaliser sur le portail famille sont soumises à la validation des services de la ville de Villebon-sur-Yvette. À la fin de votre démarche, vous recevrez un mail automatique vous informant de la prise en compte de votre demande. Les services municipaux traiteront votre demande et reviendront vers vous dans les meilleurs délais.

Suivez bien toutes les étapes des démarches. Vous serez alerté si des documents sont à transmettre. Les champs marqués d'un point bleu sont obligatoires pour passer à la page suivante.

Vous pourrez retrouver votre démarche dans la rubrique « Mes démarches en cours » depuis l'onglet menu de votre portail.

Pour naviguer dans les démarches, cliquez dans le bandeau noir en bas de votre écran :



Le bouton « **Annuler** » vous permet d'annuler la démarche en cours et de revenir à la page d'accueil.

Attention, si vous cliquez sur ce bouton, toutes les informations que aviez saisies dans cette démarche seront supprimées.

ENREGISTRER & CONTINUER PLUS TARD

Lorsque vous effectuez une démarche, le bouton « **Enregistrer** » vous permet d'enregistrer les informations de la page en cours et des pages précédentes. Vous pourrez reprendre votre démarche plus tard.

- PRÉCÉDENT

Le bouton « **Précédent** » vous permet de revenir à la page précédente.

Attention : nous vous conseillons de cliquer sur « Enregistrer » avant de revenir à la page précédente.

\rightarrow suivant

Le bouton « **suivant** » vous permet de passer à la page suivante.

Attention : pour que votre démarche soit traitée par les services de la ville, il faut valider l'ensemble des pages de la démarche.

ENREGISTRER & VALIDER

Le bouton « enregistrer et valider » vous permet de finaliser votre démarche,

Attention : si votre démarche est soumise à validation des services municipaux, elle sera transmise pour traitement.





3. La réservation des activités

CDL:

Pour le centre de loisirs (CDL) mercredi et pour Bouge Ta Ville (BTV)

Lorsque vous souhaitez inscrire votre enfant à ces activités, une nouvelle fenêtre s'ouvre pour choisir si votre inscription est à la journée, à la demi-journée... en fonction des options possibles.

Veillez à sélectionner l'option qui vous convient.

Choix du tarif		
Journée	20,87 €	Cdl Mercredis Loupiots 3-4 Ans
Matin et Repas	16,7 €	

BTV :



3. La réservation des activités

Vous avez besoin d'aide ? cliquez sur



Légendes des couleurs

Couleurs associées au calendrier. Voir ce que chacune d'entre elles signifie.



3. La réservation des activités

Pour les réservations des activités en ligne, vous avez deux options :

3. a. Réservation en semaine réelle

Réservez vos activités semaine par semaine, au réel en fonction de vos besoins.

3. b. Réservation en semaine type

Saisissez une semaine-type à appliquer sur la période que vous souhaitez.

<u>A noter</u> : seules les activités réservables en ligne apparaissent sur votre calendrier. Si l'activité n'est pas disponible, veuillez contacter l'équipe du portail famille.

3.a. Réservation en semaine réelle

Cochez les activités en fonction de vos besoins, jour par jour et enfant par enfant, puis cliquez sur « **VALIDER** » en bas à droite. Visuel des activités réservées :





3. b. Réservation en semaine type



1. Positionnez votre calendrier sur une semaine complète <u>sans jour</u> <u>férié</u>

2. Puis basculez en semaine type

3. Sélectionnez les créneaux d'activités à réserver

4. Cliquez sur « APPLIQUER » pour définir la période souhaitée



3. b. Réservation en semaine type

Finalisez votre planning en semaine type

Remplissez chacune des cases :

- ➢ Répéter toutes les ...
- Date de début
- > Date de fin

Enfin, cliquez sur « APPLIQUER »

Sur quelle période voulez-vous appliquer la semaine-type ?		
Répéter toutes les	1 Semaine	
Date de début 02/06/2025	Date de fin 04/07/2025	
	ANNULER APPLIQUER	